Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
Mardi 19 Mars 2024 (17h30 – Visioconférence)

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE Alain AZPIROZ, Geneviève BECKER-LARCHER, Annette BERBOUS, René BES, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Daniel FABRE, Jean-Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI.

Membres excusés : Daniel COLLET, Christophe GIL, Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, Bernard PUJOL, Bernard VAUR.

Assistent : Pierre CIBOT, André LAUR, Eric PLANES, David ROSICH.

Communication du Président

- Reprise en championnat Occitanie pour le club du Foyer Laïque du Haut Vernet.

- Incidents à Montréjeau : Le conseil disciplinaire examinera les faits. Le Président regrette les déclarations dans la presse de la part du RF et rappelle le droit de réserve dû à sa fonction.

- Incidents à Limoux : Une plainte a été déposée par l'arbitre de Limoux. Le Conseil disciplinaire a été saisi.

- Remerciements aux Comités Départementaux pour l'organisation des finales départementales. Seul le département du Pays Catalan n'a pu organiser sa finale suite aux désistements de clubs.
- Le Président souhaite que soit collecté le nombre de spectateurs présents sur toutes les finales.
- Alain REY soulève le problème du choix de la date qui, pour certains départements, rencontrent des difficultés à organiser les boucliers de terroirs.

- « Festi Rugby kids » : Julie CUMINETTI informe que la livraison des goûters et récompenses est en cours. 30 sites sont répertoriés.
- Pour le tournoi des M12 Filles qui aura lieu à Carcassonne le 27 avril, participation de la Ligue pour les goûters. Julie prendra contact avec les Présidents de CD pour organiser et coordonner le déplacement pour lequel la Ligue apporte une aide financière comme prévu au POS.

- Foire Exposition de Toulouse : Mise en place d'actions RSE et d'animations sport santé.

- Les « pass'volontaires » doivent parvenir à la LOR cette semaine. Ils seront ventilés et acheminés vers les CD en suivant. Les CD auront en charge de les faire parvenir à chaque club.

Arbitrage

En amont de sa présentation, David ROSICH revient sur les incivilités qui ont pu être constatées sur de nombreuses rencontres.
Il tient à rappeler et sensibiliser les auteurs des risques encourus pour toute agression contre des officiels de match, comme stipulé dans l'article L-223-2 du Code du Sport :

« Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222-12, 222-13 et 433-3 du code pénal et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par les peines aggravées prévues par ces articles. »

- Jeu Concours de Découverte de l'Arbitrage

Les résultats :

Equipe	Ecrit	Be a ref	Colorimètre	Gestuelle	TOTAL
PAYS DE LOURDES XV	68,5	22	40	40	170,5
CASTRES OLYMPIQUE	63,5	26	25	40	154,5
PAYS DE FOIX SERONAIS	58,5	16	35	35	144,5
U S COLOMIERS	59,5	26	18	35	138,5
STADE TOULOUSAIN	59,5	26	10	40	135,5
U S A PERPIGNAN	52,5	26	40	15	133,5
SUDAV	52	24	30	15	121
NET RUGBY	55,5	22	12	30	119,5
EDR FRONTIGNAN	44	23	30	20	117
ST CERE RUGBY	44,5	20	20	30	114,5
ASSOCIATION SPORTIVE BRESSOLAISE XV	52	22	14	25	113
R C NARBONNAIS	41,5	23	35	10	109,5
RUGBY CLUB AUCH	51,5	24	16	15	106,5
RUGBY CLUB NIMOIS	0	0	0	0	0

Le club de LOURDES remporte le concours et représentera la Ligue Occitanie au niveau national à Paris.

- Examens

-Pré fédéral niveau 3, 25 candidats présentés le 16 mars
-N3/CJA/Académies le 20 avril à Toulouse
-N2 le 27 avril sur 4 sites (Auch-Toulouse-Carcassonne-Montpellier)

- Finales des terroirs +18 ans

102 arbitres désignés sur les 11 départements participants.
David souligne qu'une demande a été faite aux arbitres mobilisés de bien vouloir le faire sans demande d'indemnisation.

David tient à porter à la connaissance du Bureau des demandes, ponctuelles mais récurrentes, de renfort en désignations de la part de la Ligue AURA pour les départements du 47, 19 et 24 et également sur leur compétition Seven.
Les frais ne sont pas supportés par la Ligue Occitanie.

Finances (annexe 1)

Pierre CROS présente la situation financière arrêtée au 29 février sur les 415 clubs.
La projection et l'évaluation du risque a été évaluée au 30 juin 2024.
Malgré une régularisation qui s'opère tous les jours, des situations plus complexes sont observées pour certains clubs dits « à risque ».
Des actions de relance ont été mises en place.
Pierre CROS adressera un courrier de relance appuyé et verra les possibilités d'étalement des sommes dues pour régulariser la situation au 30 juin.

Le Président DOUCET souhaite que le règlement fédéral soit effectif et clarifie ce que nous pouvons mettre en place dans le cas des clubs débiteurs.
Il demande à Pierre CROS d'aborder le sujet avec Claude HELIAS, à Jean-Yves MOURET lors des réunions des Secrétaires Généraux et à André LAUR lors de sa représentation aux réunions de Présidents de Ligues.

Max SANTA soulève le problème et les difficultés que vont rencontrer les clubs suite au nouveau contrat des assurances FFR qui tendrait vers une augmentation.
Le Président DOUCET demande qu'un courrier soit adressé au Président de la FFR lui indiquant les inquiétudes du Bureau Territorial occitan.

Défi Mozaic (annexe 2)

Jean-Yves MOURET présente un état permettant de mesurer l'évolution des points attribués au titre du « Défi Mozaïc ».
En R1 et R2, le taux de clubs obtenant les 5 points est en forte augmentation.
Les pourcentages exprimés sont en rapport avec le nombre de clubs qui sont engagés.
Une publication sur les sites de la Ligue sera faite sur ce bilan positif.
Pour donner suite à la demande du partenaire concernant l'évolution du règlement, une réflexion sera menée sur le sujet.

Epreuves

- **Séniors** (annexe 3)

Rolland SORMANI fait le point du championnat et des classements provisoires.
Il communique les oppositions (terrain du mieux classé) des 1/8e de finale du championnat et du challenge R1, du 1er tour de barrage du championnat et de challenge R2. Pour la R3, communication des clubs qualifiés (les 32 premiers du classement pour le championnat et de 33 à 64 pour le challenge), oppositions par secteur géographique pour les 16e de finale.
Rolland SORMANI communique la liste des clubs qualifiés pour le championnat R1 réserves pour les barrages. Les 2 premiers clubs qualifiés de chaque poule joueront les 8e de finale.
Pour les réserves de championnat R2 et R3, les oppositions ont été validées en réunion du 21 mars.

Le Bureau territorial accepte d'autoriser à une équipe « deux » qui rencontre la même équipe « une » de jouer en lever de rideau le dimanche.

David ROSICH pose la question sur la désignation des juges de touche pour le championnat et le challenge et la prise en charge du défraiement.
Rolland SORMANI dit que la désignation de 2 arbitres à partir des ¼ de finale du championnat et du challenge est prise en charge par la Ligue.
Annette BERBOUS précise que, sur le terrain le mieux classé, c'est le club recevant qui règle les officiels (arbitres et RF).

- **Finales départementales** : Présentation de la situation par département des oppositions qui se joueront les 23 et 24 mars

Les Présidents des CD du 09 et du 81 portent à la connaissance du bureau les lieux manquants des finales sur leurs départements.
Il est précisé dans le règlement sportif que les équipes qualifiées ont l'obligation d'y participer. Cet engagement n'est pas toujours respecté.
Le Bureau Territorial valide la possibilité de sanctionner une équipe refusant de participer alors qu'elle est qualifiée en l'excluant du championnat Occitanie.

- **Féminines** (Annexe 4)

Dorothée PEREZ fait un retour sur le « Trophée pour elles » qui s'est déroulé le week-end dernier sur les sites de Valence d'Agen, l'Isle Jourdain, Tarascon sur Ariège et Murviel les Beziers.
Elle tient à remercier les clubs organisateurs, les comités départementaux et les officiels de matchs et RF pour le parfait déroulement de ce Trophée.
Le classement est diffusé.
Il a été décidé de regrouper sur un même site les quarts, demi-finales vainqueurs et perdants, finales et petites finales, vainqueurs et perdants, le 6 avril sur les installations du RC La Saudrune à Cugnaux.
Dorothée déroule l'organisation de la journée et la programmation des rencontres.
Elle demande au Bureau la possibilité de modifier les règles du jeu (drop au lieu du coup de pied au sol).

Pour donner suite à la remarque d'Eric PLANES, il sera précisé qu'en cas d'égalité les cartons rouges seront uniquement pris en compte.
Dorothée enverra le règlement aux CD et à David ROSICH.

- **Jeunes**

Christian ABEILHE demande l'autorisation de relancer le Challenge pour les équipes de Nationale U16 U18 éliminées en Championnat de France.
Cela concernerait 10 à 12 équipes.

Ce samedi se joue la dernière journée de la phase qualificative, 1 match a été déclaré au Pays Catalan.

Tournée des Terroirs

André LAUR fait un premier bilan des réunions des terroirs.
Il rappelle aux animateurs que les comptes-rendus des réunions doivent être envoyés pour pouvoir établir une synthèse globale.
Sur les éléments en sa possession, il faut relever : la satisfaction des clubs pour cette réédition, le problème du bénévolat sur la partie administrative notamment sur la recherche d'aides financières, la levée de boucliers contre le jeu à 10 sur un terrain complet qui conduit à des scores astronomiques, les déplacements des M14.
Alain AZPIROZ complète les propos sur un autre point qui est ressorti : celui de l'accompagnement financier sur les déplacements, très bien perçu, et la demande de l'étendre aux féminines.
Max SANTA dit que le sujet revenu sur 2 réunions est le faible nombre de clubs engagés dans la compétitions seniors R3. En cas d'un forfait général, cela laisse une très longue période sans jouer.
Ghislaine ROSSIGNOL dit que le sujet sur 3 réunions porte sur les M14 et sur le problème de la modification de la catégorie en année paire qui fait que cela ne correspond plus aux années collège et lycée.
Satisfaction sur le document adressé sur les essentiels des subventions, malgré un problème de transmission d'informations entre les différents dirigeants.
Satisfaction sur les formations de dirigeants.

IREF

Max SANTA communique les actualités de l'IREF.
Négociation avec la DRAJES en cours pour le nouveau diplôme.
Lors de la réunion du vendredi 22 mars, il abordera le sujet du projet d'Albi et d'Auch concernant le BPJEPS.
Concernant le diplôme gestion de petite et moyenne structure en collaboration avec le CFA Occitanie et « Purple Campus », la situation doit être clarifiée avec le CROS Occitanie qui porte également ce projet.

Ressources Humaines

Pierre CIBOT fait part, dans le cadre de la structuration de l'IREF, des besoins au niveau des ressources humaines.
Un(e) chargé(e) de mission formation et développement devra être recruté à partir du 1er juillet. Ce poste a été budgété grâce à la subvention complémentaire que la Fédération a alloué à la Ligue.

Le Bureau Territorial acte le recrutement et valide la fiche de poste.

Assemblée Générale

Pierre CIBOT informe le Bureau qu'un nouveau point technique avec la Mairie, le club, le responsable du cinéma, l'office du tourisme, est prévu le 3 avril à Uzès.
Les services informatique et évènementiel de la LOR seront présents.

Validation PV

Jean-Yves MOURET soumet à la validation les PV du 21/12/2023 et du 09/01/2024.
Les membres du Bureau présents valident les procès-verbaux.

Jean-Yves MOURET présente aux membres le tableau de suivi des décisions prises lors des réunions de Codir et de Bureau, tenu à jour par Geneviève BECKER.

Questions diverses

- Eric Planes fait un point sur l'accueil de la sélection de Vénétie est effectué.

René BES a pu négocier un emplacement pour le car, avec la Ville de Narbonne pour les 4 jours.
Un trophée sera réalisé.
Les déclarations auprès de la FFR pour la rencontre internationale sont en cours.
Une assistance médicale (kinés) est prévue.

- Le Président propose la candidature de Francis CAZENEUVE pour les « IRIS du SPORT ».

La proposition n'appelle à aucune objection.
Il demande de lui faire une proposition pour une autre candidature féminine.

- Jean POUS donne les dates de remise des chèques dans le cadre du Sport santé et du partenariat avec la CARSAT, le 6 avril à Rodez et le 15 avril à Foix.

Il parle de la mise en place du projet d'un tournoi de « Rugby adapté » en Ariège courant septembre. Jean-Yves MOURET lui demande de transmettre rapidement à Pierre CIBOT ce projet qui peut être inclus dans les financements ANS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET